



Editorial

Voilà un an Sud Rhône Environnement mettait en place "la collecte sélective".

Cette décision a entraîné, pour tous et pour vous particulièrement, une prise de conscience et le changement de vos habitudes.

Le simple geste quotidien de tout jeter dans la poubelle, devenait un geste réfléchi, contrôlé.

Ce geste, certains l'ont compris, l'ont accepté. D'autres l'ont moins bien perçu.

Mais, au fur et à mesure des jours, des mois et avec votre participation, ensemble nous avons franchi la première étape avec des résultats encourageants.

Il reste, encore, du chemin à parcourir pour améliorer notre "tri sélectif".

Ce chemin, c'est ensemble que nous le poursuivrons avec le civisme de citoyens responsables.

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement



Il y a un an, nos communes se mettaient à la collecte sélective des déchets. Ceci pour plusieurs raisons : réduire la pollution générée par les décharges, réaliser une économie en revalorisant les matières premières des emballages et satisfaire aux nouvelles législations européennes.

Depuis, la plupart d'entre nous ont adopté cette nouvelle façon de jeter plus respectueuse de l'environnement. Après un an, il est intéressant de mesurer les résultats réalisés par nos communes. Ce tableau indique les quantités (en tonnes) collectées par chaque commune en ordures ménagères et en produits à recycler.

Commune	Poubelles	Sac jaunes	Conteneurs à verre	Conteneurs à papier	Proportion*
Beaucaire	6330	285	195	82	8,87%
Boulbon	317	30	42	7	24,92%
Jonquières St Vincent	389	30	48	20	25,19%
St Etienne du Gres	343	17	49	19	24,78%
Tarascon	4681	105	166	88	7,66%
Total	12060	467	500	216	18,28%

*matières recyclables triées / ordures ménagères

Globalement, les résultats sont satisfaisants. Cependant, changer nos habitudes prend du temps et nous allons encore beaucoup progresser.

Bravo donc aux villages qui ont réalisé de très beaux scores pour une première année. Gageons que les citoyens amélioreront leur geste de tri pour atteindre 10% du poids collecté à la fin de l'année. Si cet objectif est atteint, cela placera notre groupement de communes "Sud Rhône Environnement" dans la moyenne nationale.

Citoyens de demain

La Collecte sélective des emballages ménagers est un geste nouveau. Jour après jour, il nous faut penser à séparer les cartons, métaux, flacons et films plastiques pour les mettre dans le sac jaune.

Mais pour bien trier, il faut savoir pourquoi nous faisons ce geste. La Feuille vous aide et vous informe pour cela. Mais, pour durer, le geste de tri doit devenir habituel. C'est pourquoi, dès Janvier, nos ambassadeurs du tri ont rendu visite à toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 de



Beaucaire et Tarascon, pour expliquer aux élèves les problèmes de pollution dus aux déchets ménagers.

Les interventions, basées sur le jeu, la vidéo et la discussion, ont permis de constater que les futurs citoyens que sont les

enfants, ont pris conscience de la dégradation de la nature.

Très sensibles au devenir de leur environnement, ils ont écouté avec attention et réagi, parfois, avec pertinence sur les explications de Cathy, Mathieu ou Rachid.

Devant le succès obtenu, ces interventions seront renouvelées chaque année et les classes de Boulbon, Jonquières Saint-Vincent et Saint-Etienne du Grès en bénéficieront dès la rentrée prochaine.

Ambassadeurs de tri : qui sont ils ?



Il vous est peut être déjà arrivé d'apercevoir, le matin, dans les rues, une jeune personne qui, été comme hiver, s'intéresse de très près aux sacs jaunes (votre sac peut-être) déposés dans la rue.

Il est même possible qu'elle soit venue frapper à votre porte pour vous parler de la collecte sélective et du sac jaune.

Ces jeunes gens (4 garçons, 1 fille) sont nos Ambassadeurs de tri. Leur rôle est d'apporter

conseils et informations sur le geste de tri et la gestion de nos déchets. Salariés comme "employé jeune", ils sillonnent les rues de nos villes et villages pour améliorer

notre pratique du tri. Ils sont parfois contraints de laisser un petit message signifiant qu'un sac jaune est refusé car il contient des produits indésirables. Ce sont eux, aussi, qui rencontrent les enfants dans les écoles.

Alors, si d'aventure, vous les croisez dans la rue ou s'ils frappent à votre porte, faites leur bon accueil ; ils sont sympas et pleins de bonnes idées pour vous faciliter le tri.

Le tri pratique

Si vous manquez de sacs jaunes, vous pouvez vous en procurer dans les points suivants :

Boulbon

Mairie

Jonquières St Vincent

Mairie

St Etienne du Gres

Déchetterie

Tarascon

Services Techniques,
Bd Gambetta

Beaucaire

Sud Rhône Environnement
10, rue Adolphe Méric

ATTENTION

Les sacs jaunes doivent exclusivement être utilisés pour y déposer les emballages ménagers recyclables.



Pour toute information sur le tri, nous sommes à votre disposition au :

04 66 59 06 51

E.mail : srenv@free.fr